



Communiqué Collectif Votation citoyenne
Paris, le 2 décembre 2011

Pour le droit de vote des étrangers aux élections locales : Rassemblement jeudi 8 décembre de 13h à 15h devant le Sénat

Le collectif Votation citoyenne tient à saluer l'examen par le Sénat de la proposition de loi constitutionnelle sur le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, non communautaires, aux élections municipales. Enfin, après trente ans de débats, cette assemblée va pouvoir se prononcer !

L'une des deux assemblées de la représentation nationale, l'Assemblée nationale, l'a déjà adoptée en mai 2000. L'autre assemblée, le Sénat, s'apprête à le faire le 8 décembre 2011.

La représentation nationale a donc pris acte de l'évolution de la société française qui, de façon constante depuis douze ans, affirme majoritairement son accord avec cette revendication porteuse d'égalité réelle. Les dernières enquêtes, en 2011, indiquent qu'une nette majorité de Français est favorable au vote des étrangers non communautaires aux élections locales au même titre que les étrangers venant d'un pays membre de l'Union européenne (BVA 61% et Harris interactive 59%).

Seul le pouvoir exécutif et la droite parlementaire refusent encore de progresser vers un suffrage réellement universel et l'intégration politique des étrangers qui vivent et travaillent en France.

Le Sénat, en votant le 8 décembre, souhaite assurer davantage encore ce progrès démocratique.

Malheureusement le possible renvoi de cette proposition de loi, à l'Assemblée nationale, risque de geler ce processus. Il n'en est que plus important que, dès le lendemain des élections présidentielles et législatives de 2012, la révision constitutionnelle soit effectivement mise en œuvre et que le président de la République reprenne à son compte cette révision dont le principe aura été approuvé successivement par les deux assemblées.

C'est pour que soit enfin reconnu, après trente ans de promesses, ce droit à la citoyenneté de résidence que le collectif Votation citoyenne appelle à se rassembler devant le Sénat (15 rue de Vaugirard, métro Odéon) jeudi 8 décembre de 13h à 15h.

Contact :

Anne Garacoïts
Coordination du collectif Votation citoyenne
LDH service communication
01 56 55 51 08
anne.garacoits@ldh-france.org
www.oui-droitdevotedesetrangers.org